

# Center Parcs :

## “36 métiers, 40 misères”

*Les promesses d'emplois pour le projet du bois des Avenières sont présentées et perçues comme les raisons indiscutables qui justifieraient de privatiser un bien commun, d'abattre une partie de la forêt des Chambarans, de bouleverser sa vie sauvage mais aussi la vie locale des habitants. L'industriel avec son éloquence commerciale ne prendrait-il pas les élus et leurs administrés pour des gogos ? L'expansion économique tant attendue, malgré toutes les conséquences déplorables, n'est-elle pas un miroir aux alouettes ? Nous reprenons ici un article du journal L'Union du 5 août 2009, à propos d'une grève du personnel au Center Parcs de l'Aisne (ouvert en septembre 2007) ; article qui remet en question l'enthousiasme de l'économique et de l'emploi.*

### **Grève du personnel au Center Parcs**

#### **Des « couacs » aux arrivées**

Le mouvement de grève a quelque peu chamboulé l'accueil des touristes en début de semaine. Les salariés du Center Parcs réclament une hausse des salaires et des effectifs. Une soixantaine d'entre eux a observé un mouvement de grève en début de semaine.

À l'origine, ils venaient passer quelques jours de farniente dans le cadre idyllique du Center Parcs de l'Aisne. Finalement, en ce début de semaine, les touristes français et étrangers ont été invités - malgré eux souvent - à prendre part à un conflit opposant les salariés et la direction de la structure gérée par « Pierre et Vacances ».

D'emblée, un tract de la CGT, traduit dans la langue de Shakespeare, donnait le ton : « Vous êtes venus en vacances prendre quelques jours de détente et pourtant le syndicat CGT des salariés de l'entreprise s'adresse à vous et vous demande quelques secondes d'attention ». Et le document d'expliquer : « Depuis l'ouverture de ce Center Parcs, il y a deux ans, de graves problèmes de salaires et de conditions de travail subsistent ».

Des salaires trop bas, « équivalent au SMIC », un manque récurrent de personnels et des surcharges de travail comptent parmi les doléances le plus souvent entendues. Et pas seulement en ce début de semaine. « Malgré plusieurs alertes, à la fois de la part de notre syndicat mais aussi des membres du comité d'entreprise, les salariés n'ont toujours pas obtenu satisfaction. Les différents acteurs restent timorés face à la détresse et à la misère financière de ces salariés », regrettent les grévistes.

#### **Querelle de chiffres**

Si ce mouvement ne sonnait pas vraiment comme une première au sein du parc, son suivi, lui, relèverait quasiment de la surprise : « C'est une grande réussite car tous les services étaient représentés, analyse Christophe Lenoble, représentant local du syndicat, les deux tiers des services info loisirs et plus de la moitié de la piscine étaient en grève, ce lundi jusqu'à minuit. Certains restaurants ont tourné avec un personnel plus que restreint. En outre, de nombreux collègues ont appelé pour se déclarer grévistes et sont restés chez eux. Dommage qu'ils ne soient pas venus sur place. Au final, une soixantaine de personnes a cessé le travail et une quinzaine d'entre eux est restée sur place afin de manifester ouvertement son mécontentement. »

Des chiffres que ne confirme pas totalement la direction du Center Parcs. Stéphane Herzog indique qu'une quinzaine de personnes a effectivement manifesté, mais le chiffre de 60 mérite des précisions : « Il faut savoir que certains personnels n'ont débrayé qu'une trentaine de minutes ».

Concernant les salaires, M. Herzog précise que des négociations sont prévues courant septembre et rappelle que les employés sont payés sur 13 mois et que différentes primes s'ajoutent à la rémunération de base. « En outre, concernant les effectifs, nous avons pris soin, cette année et l'an dernier, de faire appel à des contrats à durée déterminée durant la période estivale afin de renforcer le personnel titulaire. Une trentaine de personnes ont été recrutées dans ce cadre. »

Reste que le directeur de l'Ailette admet la nécessité de « renforcer le dialogue avec les différents services et les partenaires sociaux afin de mieux appréhender ce type de conflit ».